

## INTRODUCTION

Deux figures aussi éminentes que dissemblables – sauf par la longévité et la ferveur dans l'exercice de leur mission – dominent l'histoire des politiques culturelles sous la V<sup>e</sup> République : André Malraux et Jack Lang. Sur l'écrivain-ministre, fidèle parmi les fidèles du général de Gaulle, la bibliographie est d'une abondance qui défie la synthèse. Un très grand nombre de livres ont également été publiés au fil des ans sur l'œuvre accomplie par Jack Lang en tant que ministre de la Culture de François Mitterrand entre 1981 et 1993. Certains sont exagérément critiques, d'autres excessivement louangeurs, mais aucun encore ne s'était donné pour tâche exclusive de proposer une réflexion systématique sur les politiques mises en place à cette époque, parfois qualifiée d'« âge d'or des politiques culturelles françaises ». Peut-être parce que, quarante ans après l'arrivée de Jack Lang rue de Valois, cette entreprise décourage par l'ampleur des réformes mises en œuvre et la diversité des chantiers engagés. Le sujet est pourtant d'actualité, alors que l'action de Jack Lang suscite toujours une intense nostalgie, dans l'opinion publique en général et auprès des milieux culturels en particulier, et que la politique culturelle semble entrée dans un long hiver depuis son départ du ministère, que ce soit à cause d'un cap difficile à discerner ou en raison d'une incarnation moins ardente.

Il serait difficile, pour un seul auteur, de couvrir tous les champs d'un domaine culturel aux frontières élargies, et plus difficile encore de le faire à la bonne distance, sans tomber dans le double écueil d'un éloge privé de perspective ou d'une critique dénuée de contextualisation. C'est toute l'ambition de ce projet collectif : fédérer les recherches d'historiens, de sociologues et de politistes qui, depuis plusieurs années, cherchent à approfondir la compréhension des politiques culturelles mises en œuvre entre 1981 et 1993, tout en restituant l'atmosphère si particulière de ces années Mitterrand que l'on assume ici de baptiser « années Lang », tant ce ministre paraît emblématique de l'esprit du temps. L'expression a déjà ses droits dans le lexique journalistique et le vocabulaire des professionnels du secteur culturel. Des chercheurs ne seraient pas tenus de l'entériner si elle ne faisait sens à près d'un demi-siècle d'intervalle. Le quarantième anniversaire du 10 mai 1981 fournit à ce titre l'occasion de dresser un bilan aussi lucide que possible de l'héritage laissé par Jack Lang et ses équipes.

Pourquoi dès lors proposer un dictionnaire ? Au tournant des années 2000, Emmanuel de Waresquiel avait dirigé un grand *Dictionnaire des politiques*

*culturelles de la France depuis 1959*<sup>1</sup>, qui avait pour ambition de retracer en un seul volume le rapport si singulier de l'État à la culture dans ce pays. Vingt ans plus tard, une étude resserrée sur cette décennie cruciale pour l'évolution du paysage culturel, des institutions, des disciplines et des métiers, a aussi pour dessein d'actualiser des paradigmes et des thèmes qui marquent encore notre époque. Retracer un panorama aussi complet que possible des réalisations et des acteurs de la période, tout en chaussant des lunettes d'aujourd'hui, permettra de répondre à cette question : en quoi les choix politiques opérés durant les deux septennats de François Mitterrand s'avèrent-ils déterminants pour les débats contemporains touchant notamment au genre, aux identités, aux esthétiques, aux rapports entre l'État central et les territoires, aux cultures urbaines ou aux pratiques numériques ?

Critique, cet ouvrage se doit dès lors immanquablement de l'être, car il s'agit de rendre compte d'une époque, de ses dynamiques sociales et de ses tensions politiques plutôt que de la pensée d'un homme ou de l'action d'un ministère. Toute séquence historique se prête à des lectures rétrospectives concurrentes, voire ambivalentes. Prétendre restituer toute la production artistique et culturelle de cette décennie pour la resituer dans la longue histoire de la société française constituerait une prétention immodeste. Ce volume ne vise donc pas à l'exhaustivité. Il cherche plutôt à mettre en relief ce qui a fait époque, ce qui distingue les années Lang des périodes qui les ont précédées ou suivies sur le plan de la politique culturelle. Il n'a pour fonction ni de glorifier ni de dénigrer un homme, un projet, une administration : son but est de comprendre ce qui fait qu'aujourd'hui encore Jack Lang et l'action qu'il a menée restent les références incontournables de toute réflexion sur l'intervention des pouvoirs publics dans le champ culturel. Ni monument ni pamphlet, il veut offrir au lecteur les instruments d'un jugement balancé sur des politiques dont l'évaluation peut instruire notre intelligence du présent.

Cet examen procède en trois temps. La première partie de l'ouvrage rassemble des articles de fond sur de grands débats et combats politico-culturels des années 1980, de la place des artistes et des créateurs au rôle des intellectuels, en passant par les hiérarchies et légitimités culturelles ou le clivage gauche/droite. Les entrées de la deuxième partie portent sur les acteurs et celles de la troisième sur les institutions impliquées dans l'action publique : responsables politiques, administrateurs culturels, établissements artistiques, collectivités territoriales et services administratifs, etc. La quatrième et dernière partie couvre les champs, disciplines, secteurs de la politique culturelle, de l'archéologie au théâtre en passant par l'éducation artistique et culturelle.

---

1. Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, Larousse/CNRS Éditions, 2001, 672 p.

François Mitterrand aurait mérité sa place dans le titre, tant son rôle fut important dans la conception et la mise en œuvre de la politique culturelle des années 1980-1990. Comme on le lira dans la notice consacrée au président de la République, ce dernier a placé la culture au cœur de son projet politique, tant comme candidat que comme chef de l'État. À ses yeux de lecteur et d'auteur assidu, que son portrait officiel par Gisèle Freund montre livre en mains dans la bibliothèque de l'Élysée, la culture était l'expression du génie des peuples et ce qu'il y a de plus durable dans la vie des hommes. Il recevait à sa table écrivains et artistes, se montrait attentif aux nominations à la tête des grandes institutions culturelles, relança la commande publique (tel le programme des « grands hommes ») et surtout les grands travaux, chantiers architecturaux d'ampleur, à Paris pour les plus ambitieux (et les plus coûteux) mais aussi dans les régions. Pourtant, nous avons tenu à centrer la recherche sur la contribution propre de Jack Lang, de ses équipes et de leurs partenaires. Parce que cette œuvre considérable, en définitive, reste relativement méconnue, occultée peut-être par le personnage, voire le mythe Lang, que ce dernier a en partie construit, en partie subi. Et parce qu'elle a essaimé, ensemencé – mots fétiches de l'intéressé – au cours de ses mandats et fait lever de terre institutions culturelles, écoles supérieures d'art, dispositifs innovants, avec le concours de deux générations de militants et d'administrateurs culturels. Le legs est imposant, certains disent même écrasant : il a laissé son empreinte dans les villes comme dans les lois, si bien que le citoyen que l'on interroge sur les ministres de la Culture qui ont compté ne trouve souvent à citer que ces deux noms : Malraux et Lang.

Le contexte a cependant considérablement changé, des années 1960 aux années 1980 et d'alors jusqu'à nos jours. Dans les années 1980, la vigoureuse croissance économique des années 1960 et du début des années 1970 n'est plus qu'un souvenir. La France s'enfonce dans le chômage de masse et la culture est vue tantôt comme une clé pour faire redémarrer le moteur de l'économie, tantôt comme les « lampions » qu'il faut accrocher sur la « grisaille » d'un budget de rigueur. Cette décennie voit en effet, sous l'influence de la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher et des États-Unis de Ronald Reagan, un net infléchissement des rapports de force dans la sphère idéologique, un tournant néolibéral qui affecte les politiques économiques, sape la légitimité de l'État-providence et de la dépense publique : ce sont aussi des années « fric », exaltant la réussite individuelle, sonnante la fin des utopies collectives, vantant les vertus du pragmatisme. La victoire électorale de la gauche française s'accompagne donc très tôt d'une forme de désenchantement dont Jack Lang parvient à tirer argument dans ses notes adressées au président, au Premier ministre ou à d'autres collègues du gouvernement lors des discussions budgétaires. Si son administration obtient les rallonges exigées, les « grandes gueules » que sont les artistes deviendront les « porte-voix » du

gouvernement ; dans le cas contraire, ils deviendront ses pires détracteurs. La situation budgétaire est mauvaise ? Raison de plus pour doter fortement le « pauvre » ministère de la Culture ; « puisqu'il n'est pas possible de changer sérieusement les choses pour les autres ministères, autant accomplir un geste symbolique » pour la culture, écrit ainsi Jack Lang en juillet 1981 : « Cela représenterait un acte historique éclatant qui conférerait à ce budget 1982 par avance médiocre une couleur qui annoncerait le changement et en serait le symbole<sup>1</sup>. »

Jacques Duhamel, qui officia à ce poste en 1971-1972, disait que le rôle du ministre de la Culture était avant tout de créer « une ambiance<sup>2</sup> ». On ne saurait pourtant limiter l'ambition de Jack Lang à si peu. À ses yeux, la place que doit occuper la culture au sein de l'action gouvernementale est plus ample que ne le laisserait supposer la seule lecture des notes gouvernementales. Cette vision est développée dans plusieurs textes et discours, en particulier celui du 17 novembre 1981, quand Jack Lang présente son premier budget devant les députés. La culture s'y trouve inscrite au cœur de tout projet politique et non à la périphérie de l'action gouvernementale. La politique culturelle participe d'un « projet de civilisation » qui vise à redonner droit de cité à la beauté et au bonheur, mais aussi à doter la collectivité politique d'une identité plurielle, vivante, multiculturelle, et de révéler la communauté nationale dans toute la richesse de son « être au monde » – rien de moins. On perçoit des échos du messianisme de la période Malraux (l'amour de l'art, le combat pour la civilisation, du jour contre la nuit) et de la doctrine du « développement culturel » propre à la séquence Duhamel (pour lequel la culture ne relève pas de la compétence du seul ministère officiellement investi mais d'une dimension transversale à l'ensemble des politiques publiques), amplifiés par un style très personnel. C'est le volontarisme et la confiance en l'action directrice de l'État qui frappent le plus dans ce discours. Les textes qui visent à le traduire en actes hésitent pourtant entre deux options. L'une compte sur l'État arbitre, régulateur, incitateur, cher à la tradition libérale : le ministère doit se borner à exercer une magistrature d'influence, en attendant de s'effacer une fois l'impératif culturel partagé par tous. L'autre option est celle d'un État interventionniste qui mène une politique active pour réduire les inégalités sociales et culturelles, promouvoir la création artistique, ouvrir le dialogue avec les cultures minoritaires ou étrangères, défendre la langue et la culture françaises face aux produits des industries culturelles états-uniennes : le ministère se fait alors producteur, acteur de la vie culturelle.

1. Extrait de notes de Jack Lang au ministre du Budget et au Premier ministre (17, 22, 23 juillet 1981). Archives Jack Lang/IMEC.

2. Propos rapporté par Jacques Rigaud, cité par Laurent Martin, « La culture comme art de gouvernement », *Revue d'histoire culturelle* [en ligne], 2020, consulté le 10 novembre 2020. <http://revues.mshparisnord.fr/rhc/index.php?id=186>

Selon les champs et les moments, l'action du ministère privilégiera tantôt l'une, tantôt l'autre option. L'heure est en tout cas à la révision des missions qui lui sont assignées, participant d'une refondation du ministère lui-même. Le décret du 10 mai 1982, rédigé par Jacques Sallois, premier directeur de cabinet de Jack Lang, amende les formulations du décret fondateur du 24 juillet 1959, qui portait l'empreinte de Malraux. Il charge le ministère « de permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix ; de préserver le patrimoine culturel national, régional ou des divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière ; de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit et de leur donner la plus vaste audience ; de contribuer au rayonnement de la culture et de l'art français dans le libre dialogue des cultures du monde <sup>1</sup> ». Les objectifs que s'était donnés la rue de Valois à l'origine ne sont pas abandonnés mais infléchis ; la logique de la démocratisation tend à s'effacer devant celle de la démocratie culturelle, de même que la définition classique de la culture, héritée du « système des Beaux-Arts », laisse place à une définition plus large, plus englobante, souvent qualifiée d'« anthropologique » et qui doit beaucoup aux réflexions de la décennie antérieure. À dire vrai, il y a moins substitution qu'addition de ces objectifs, grâce à un budget en forte progression qui permet la conciliation des contraires. À partir de ces années 1980, le ministère de la Culture, mais aussi les collectivités territoriales qui, bien souvent, lui emboîteront le pas, amplifiant même l'effort, pourront mener à la fois une politique de soutien aux institutions culturelles prestigieuses *et* une politique de reconnaissance de formes ou de pratiques culturelles nouvelles, une ambitieuse politique du patrimoine *et* une généreuse politique d'encouragement à la création, assurer de front la reconnaissance des langues et cultures régionales, l'ouverture au monde *et* la défense de l'identité nationale.

Une autre caractéristique de cette période tient en effet à son étirement dans un double processus de décentralisation et de mondialisation, de montée en puissance des pouvoirs locaux et d'interdépendance croissante des économies nationales. Les années Lang voient ainsi la mise en application des réformes voulues par le Premier ministre Pierre Mauroy et le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre qui, bien qu'elles leur concèdent peu de nouvelles attributions culturelles, abolissent la tutelle sur les communes, départements et régions, confortent l'autonomie de ces dernières, ramènent le préfet à son rôle de représentant de l'État (et non plus d'exécutif des conseils généraux et régionaux), incitant de ce fait les élus à s'engager plus hardiment dans la

---

1. Décret n° 82-394 du 10 mai 1982 relatif à l'organisation du ministère de la Culture, publié dans *Les Politiques de la culture en France*, textes réunis et présentés par Philippe Poirrier, Paris, La Documentation française, 2016, p. 527.

construction d'équipements, l'aide à la création et l'organisation de festivals, dont ils espèrent des retombées en termes d'attractivité de leurs territoires et, accessoirement, de notoriété pour eux-mêmes. Si elle aborde avec prudence cette phase intensive de décentralisation, avec le souci de conserver le contrôle de la plus large part des crédits tout juste acquis, ainsi que sa prééminence en termes d'expertise, l'administration centrale du ministère n'en met pas moins en place des dispositifs d'accompagnement (conventions de développement culturel et contrats de plan État-régions) qui lui permettent d'orienter les priorités de l'aménagement culturel du pays.

Sur le plan international, le ministère Lang est à la manœuvre pour fédérer des alliés dans la défense de la notion d'« exception culturelle » contre les avancées des industries de programme – surtout quand elles sont nord-américaines – et les empiètements de la « marchandisation », mais sa position sera bientôt fragilisée : sur le front intérieur, devant la dérive commerciale des plus puissantes radios libres, puis la privatisation de chaînes de télévision sur fond de cohabitation entre François Mitterrand à l'Élysée et Jacques Chirac à Matignon ; sur le front extérieur, sous la pression des milieux gouvernementaux et patronaux favorables à l'extension des traités de libre-échange.

Quarante ans après l'arrivée des socialistes au pouvoir, le contexte apparaît de nouveau très différent. Non que le budget culturel de la nation ait été réduit ; au contraire, il a plutôt eu tendance à augmenter, voire à se « sanctuariser » pour reprendre un mot galvaudé dans les années 2010. Mais aucun élan comparable à celui qu'a connu le financement public de la culture entre 1981 et 1993 ne s'est pourtant reproduit. Nombreux le regrettent, au nom d'une ambition perdue, certains (plus rares) s'en réjouissent, au nom d'une modestie retrouvée. La plupart s'accordent sur le fait que l'époque actuelle semble beaucoup moins propice à une grande politique culturelle qu'elle ne le fut naguère. Ce n'est d'ailleurs pas qu'une affaire d'argent. Le défilé des ministres rue de Valois où, en dépit des mérites de telle ou tel, aucun n'a laissé une trace comparable à celles de Lang et de Malraux, tant dans les accomplissements que dans l'incarnation d'une volonté publique, a joué dans la banalisation de la fonction. L'absence d'ambition, voire d'intérêt personnel pour la culture de la part des présidents de la République qui ont succédé à François Mitterrand – à l'exception notable de Jacques Chirac, féru d'arts asiatiques – a fait le reste : en régime présidentiel, point de politique d'envergure sans un rapport de confiance et une exigence partagée, inscrits dans la durée, entre le président de la République et son ministre de la Culture. À cela s'ajoutent la domestication du verbe, qui renonce à inspirer pour mieux s'accorder aux ratios des gestionnaires, l'absence de projet mobilisateur dans une sphère si réactive aux symboles, une certaine routinisation bureaucratique enfin, que les multiples réformes internes des directions du

ministère ont accentuée plutôt que contrecarrée. L'empêchement de l'État n'apparaîtrait pas si flagrant s'il ne contrastait avec la capacité d'initiative renforcée des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, dont il y a lieu de se réjouir, la force débridée des majors mondiales de l'industrie numérique, qu'il y a motif de redouter, mais aussi le fourmillement d'acteurs locaux dont beaucoup se réclament de l'économie sociale et solidaire, qu'il importe d'encourager. Face à une crise multiforme qui frappe à coups redoublés les budgets, les personnels et les pratiques de la culture, le ministère est au minimum sommé d'assumer un rôle de protecteur... sans quoi l'heure ne serait même plus aux lampions et tout entière à la grisaille.

Pourtant l'époque est aussi demandeuse de ce que nous appelons, dans la première partie, des débats et des combats. Les générations montantes ne doivent-elles pas affronter des défis pour lesquels les leçons d'une décennie de construction peuvent se révéler utiles ? Les chantiers ouverts à l'élaboration et l'expérimentation ne manquent pas, qu'il s'agisse d'améliorer la coopération entre les collectivités publiques, de réduire les disparités entre centres métropolitains et périphéries délaissées, de combattre les inégalités sociales dans l'appropriation des œuvres et la formation aux disciplines, de généraliser l'éducation artistique et culturelle, de qualifier les usages des outils numériques, de réformer la commande publique, d'inventer des lieux de partage de la création, de mettre en pratique et en critique la notion de « droits culturels », ou de permettre l'expression de la diversité culturelle française.

Malgré ses limites et ses échecs, que ces pages ne masquent pas, la connaissance de la politique culturelle des années Lang peut redonner courage et confiance aux acteurs d'aujourd'hui, en leur montrant que, au-delà des budgets – qui sont évidemment des leviers essentiels –, ce qui a fait bouger les choses, ce qui a entraîné les administrations et les collectivités, mais aussi les associations et les individus, ce fut surtout une certaine puissance d'imagination et de conviction que même ses détracteurs ont reconnue à Jack Lang et aux équipes dont il s'est entouré. C'est peut-être cette faculté de soulever le réel qui fait le plus défaut aujourd'hui au sommet de l'État. À moins que le renouveau soit davantage à attendre du côté des territoires et des forces de la société civile, qui sont aujourd'hui, plus que jamais, les acteurs essentiels d'une politique publique de la culture.

Vincent Martigny  
Laurent Martin  
Emmanuel Wallon